

« TOUS DIFFÉRENTS, TOUS UNIS, TOUS FIERES DE NOS COULEURS »



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2019-2020

ATTENTION : la licence F.F.F. est désormais dématérialisée (voir NOTICE D'AIDE À L'INSCRIPTION jointe à ce dossier)

CONTACTS 07 60 67 18 97 secretariat@caparisfootball.fr

STADE DIDOT 18, avenue Marc Sangnier 75014 Paris

Ecrire en LETTRES CAPITALES puis dossier à remettre accompagné des pièces justificatives et du règlement.

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SONT PAS PRIS EN COMPTE.

RENOUVELLEMENT

NOUVELLE INSCRIPTION

INFORMATIONS (sur le ou la titulaire de la demande de licence)

NOM : PRÉNOM :
(titulaire de la demande de licence)

DATE & LIEU DE NAISSANCE :

MAIL :
(information obligatoire, écrire en LETTRES CAPITALES svp)

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE ⁽¹⁾ : /

● **LA COTISATION** : le montant de la cotisation pour la saison 2019-2020 a été fixé par le Conseil d'administration du club à 275 euros ⁽²⁾.

La cotisation annuelle inclut :

- la licence F.F.F.,
- la participation aux différentes manifestations organisées par le club,
- l'équipement standard du club (différent en fonction des catégories) ⁽⁴⁾.
- le droit de participer aux entraînements dispensés par les éducateurs du club et aux compétitions ⁽³⁾ dans lesquelles le C.A PARIS 14 est engagé,

⁽¹⁾ Portables les plus utilisés. ⁽²⁾ Hors DROIT DE MUTATION s'il y a lieu. Toute licence enregistrée entraîne l'inscription définitive (aucun remboursement ne sera alors opéré). ⁽³⁾ Sous réserve d'être sélectionné.e par l'éducateur.trice. ⁽⁴⁾ L'équipement sera remis qu'après règlement total de la cotisation.

Club affilié à
la F.F.F. N°500 221



caparisfootball.fr
 **PARIS**



LES AUTORISATIONS

Je soussigné(e) Mme/Mr (*)

Téléphone : /

AUTORISATION DE SORTIE (*)

autorise n'autorise pas

mon enfant licencié au C.A. Paris 14 à rentrer seul à son domicile après chaque séance d'entraînement, chaque rencontre ou chaque sortie organisée par le club (à partir du point de retour fixé aux stades Didot ou Jules Noël).

Si votre enfant n'est pas autorisé à rentrer seul, à quelle autre personne devons-nous le confier ?

Mme/Mr

demeurant au

Portable :

SÉCURITÉ (*)

autorise le C.A Paris 14 à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident intervenu pendant une séance d'entraînement, une rencontre ou une sortie organisée par le club à laquelle mon enfant participerait ;

autorise le C.A Paris 14 à transporter ou faire transporter mon enfant par d'autres parents, en voitures particulières ou en mini-bus pour toute rencontre sportive ou sortie organisée par le club à laquelle mon enfant participerait.

DROIT À L'IMAGE (*)

autorise n'autorise pas

le C.A. Paris 14 à prendre et à utiliser des photos ou des vidéos de mon enfant ou de moi-même pour un usage exclusif sur les supports de communication officiels du club (site internet, Twitter, Facebook, affichage, magazines du C.A. Paris 14, etc.).

Fait à Paris, le Signature :

Le C.A Paris 14 se dégage de toutes responsabilités en cas de vol d'effets personnels au sein des installations sportives et lors des déplacements à l'extérieur dans la saison.